

 Institut du Québec

# Mise à jour et clarification des données sur l'immigration et le marché du travail

La situation s'améliore, mais certains défis persistent

Septembre 2018

Un partenariat entre

 Le Conference Board  
du Canada

**HEC MONTRÉAL**

## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants .....	3
Contexte .....	4
Quelques données sur l'immigration au Québec .....	5
Nombres d'immigrants, de non-immigrants et de résidents non-permanents.....	5
Admission des immigrants permanents .....	6
Solde migratoire net .....	8
Intégration des immigrants au marché du travail .....	11
Évolution du taux d'emploi.....	12
Rétention des immigrants .....	13
Conclusion .....	17
Bibliographie .....	18
Annexe 1 : Rétention sur cinq ans.....	19
Cohorte de 2010 ; présence au Canada en 2015 .....	19
Cohorte de 2005 ; présence au Canada en 2010 .....	20
Cohorte de 2000 ; présence au Canada en 2005 .....	21
Annexe 2 : Nombre d'immigrants admis au Québec .....	22
Annexe 3 : Quelques pistes d'action .....	23

## FAITS SAILLANTS

En 2016, l'Institut du Québec (IdQ) a publié un rapport qui démontrait l'enjeu majeur de l'intégration des immigrants au Québec. Deux ans plus tard, les données indiquent que la situation a changé, notamment en raison du resserrement généralisé du marché du travail. Nous estimons qu'une mise à jour des données et une clarification des concepts-clés s'impose afin d'alimenter le débat public.

Voici donc les faits saillants de cette évolution observée depuis 2016 :

- En 2017, le Québec a accueilli 52 388 immigrants permanents, dont près de 76 % se sont établis à Montréal et 42 % connaissent le français.
- Après avoir oscillé entre 10 % et 13 % depuis 2007, le taux de chômage des immigrants âgés de 25 à 54 ans atteignait 8,7 % en 2017.
- Entre janvier et août 2018, le taux de chômage des immigrants âgés de 25 à 54 ans a chuté de plus de 2 points de pourcentage, passant ainsi de 8,1 % à 6 %.
- En 2017, le taux de chômage des immigrants très récents (moins de cinq ans) âgés de 25 à 54 ans s'élevait à 14,1 % au Québec alors qu'il atteignait 9,3 % en Ontario et 7,3 % en Colombie-Britannique.
- Le taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 54 ans au Québec est en hausse depuis 2014 et a presque rattrapé celui observé en Ontario.
- Le taux de rétention des immigrants, – qui mesure le nombre d'immigrants encore au Québec plusieurs années après leur arrivée, – s'établit désormais à 84,3 % cinq ans après leur arrivée et à 81,8 % dix ans après leur arrivée. À ce chapitre, le Québec se classe derrière l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, mais devant les Maritimes, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan.
- L'écart entre le taux de rétention des immigrants du Québec et de l'Ontario après cinq ans s'est amoindri passant de 16 points de pourcentage en 2002 (cohorte 1997) à 6 points de pourcentage depuis 2007 (cohortes de 2002 et suivantes).
- Si le Québec (84,3 %) avait obtenu un taux de rétention après cinq ans semblable à celui de l'Ontario (90,7 %), cela aurait représenté environ 2 500 immigrants de plus qui seraient restés au Québec en 2015.

## CONTEXTE

En décembre 2016<sup>1</sup>, l'IdQ, en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et Montréal International (MI), a réalisé une étude intitulée *Plus diplômés mais sans emploi*, sur l'intégration des immigrants à Montréal en la comparant à celle de 14 autres grandes métropoles nord-américaines. Les conclusions étaient sans équivoque : malgré un niveau de scolarisation plus élevé qu'ailleurs, le taux de chômage des immigrants s'avérait considérablement plus important à Montréal.

L'objectif de cette note de recherche est de faire le point sur l'évolution récente des données et de clarifier les concepts-clés de l'intégration des immigrants au marché du travail, du solde migratoire net et de la rétention. Les nouvelles informations disponibles semblent indiquer que le resserrement du marché du travail, dû au vieillissement de la population, aurait un impact favorable sur le taux de chômage et le taux d'emploi des immigrants au Québec. Ce revirement de situation depuis la publication de notre rapport en 2016 justifie une mise à jour afin d'éclairer le débat public.

Au cours de la prochaine décennie, plusieurs grands défis économiques seront liés à la main-d'œuvre. Le vieillissement de la population entraînera des besoins de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie et dans plusieurs régions. Selon Emploi-Québec, près du tiers des travailleurs devront être remplacés d'ici 2024<sup>2</sup>. En parallèle, le bassin de travailleurs potentiels se résorbe. Ce phénomène se poursuivra et s'intensifiera jusqu'en 2026. Puisque le groupe des personnes âgées de 25 à 54 ans nées au Canada décline davantage au Québec qu'en Ontario, le défi d'intégration des immigrants au marché du travail s'y avère donc encore plus prioritaire et plus intimement lié à son potentiel de croissance économique.

Avant d'analyser les données récentes sur l'intégration des immigrants en emploi, nous présentons dans un premier temps quelques données-clés sur l'immigration au Québec. Ces informations permettent de donner l'heure juste et fournissent un point de départ commun aux analyses et à la prise de décision.

---

<sup>1</sup> Homsy & Scarfone, 2016. Vous trouverez à l'annexe 3 les principales pistes de solution mises de l'avant par l'Institut du Québec dans ce rapport pour améliorer l'intégration des immigrants au Québec.

<sup>2</sup> [http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_IMT\\_Perspectives\\_2015-24.pdf](http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_IMT_Perspectives_2015-24.pdf)

## QUELQUES DONNÉES SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Cette première partie brosse un portrait de l'immigration au Québec à partir de données tirées du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et de Statistique Canada. Elle vise à démystifier les données pour établir une base de discussion et d'analyse commune et favoriser une prise de décision éclairée.

Cette section apporte des précisions sur :

- Le nombre d'immigrants et leur proportion dans la population du Québec et la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal;
- La composition de l'immigration québécoise, notamment selon la catégorie d'immigration, la destination, le continent d'appartenance et la langue parlée;
- Le solde migratoire international et interprovincial net du Québec;
- L'immigration temporaire.

### Nombres d'immigrants, de non-immigrants et de résidents non-permanents

Selon les chiffres du recensement 2016 de Statistique Canada, la population du Québec est constituée à 85,2 % de personnes nées au Canada, 13,7 % d'immigrants et 1,1 % de résidents non-permanents. Ces derniers ont déclaré ne pas être des citoyens canadiens et ne pas être des immigrants reçus. Il s'agit essentiellement d'individus qui possèdent un permis de travail, un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié.

Population selon le statut d'immigrant, Recensement 2016						
	Total	Nés au Canada	%	Immigrants	%	Résidents non-permanents
Québec	7 965 450	6 788 085	85,2%	1 091 310	13,7%	86 055
Ontario	13 242 160	9 188 815	69,4%	3 852 150	29,1%	201 195
Colombie-Britannique	4 560 240	3 167 160	69,5%	1 292 670	28,3%	100 410
Montréal (RMR)	4 009 795	3 002 625	74,9%	936 305	23,4%	70 865
Toronto (RMR)	5 862 855	3 020 405	51,5%	2 705 550	46,1%	136 900
Vancouver (RMR)	2 426 235	1 358 990	56,0%	989 545	40,8%	77 700

Source : Statistique Canada

## Admission des immigrants permanents

Le nombre d'admissions permanentes au Québec a atteint 52 388 au cours de l'année 2017<sup>3</sup>. Précisons qu'en 2016 et en 2015, elles se chiffraient respectivement à 53 084 et 48 966. Selon les fourchettes établies pour mieux planifier l'immigration, le Québec devait accueillir entre 49 000 à 53 000 immigrants en 2018<sup>4</sup>.

Le nombre de personnes admises au Québec	Résultats			Plan 2018	
	2015	2016	2017	Min.	Max.
<b>Immigration économique</b>	<b>29 904</b>	<b>31 600</b>	<b>30 262</b>	<b>28 700</b>	<b>31 300</b>
Travailleurs qualifiés	23 374	25 858	24 862	24 200	26 300
Gens d'affaires	5 418	4 634	4 589	4 000	4 300
Autres catégories économiques	1 112	1 108	811	500	700
<b>Regroupement familial</b>	<b>10 490</b>	<b>11 124</b>	<b>12 136</b>	<b>11 600</b>	<b>12 100</b>
<b>Réfugiés et personnes en situation semblable</b>	<b>7 605</b>	<b>9 274</b>	<b>9 148</b>	<b>8 100</b>	<b>8 800</b>
<b>Autres immigrants</b>	<b>967</b>	<b>1 086</b>	<b>842</b>	<b>600</b>	<b>800</b>
<b>Ensemble de l'immigration</b>	<b>48 966</b>	<b>53 084</b>	<b>52 388</b>	<b>49 000</b>	<b>53 000</b>
<b>Part de l'immigration économique</b>	<b>61%</b>	<b>60%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>	<b>59%</b>
<b>Part de l'immigration sélectionnée par le Québec</b>	<b>73%</b>	<b>75%</b>	<b>72%</b>	<b>71%</b>	<b>72%</b>
<b>Proportion d'immigrants connaissant le français</b>	<b>56%</b>	<b>48%</b>	<b>42%</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Lorsque l'on observe le phénomène de l'immigration sur une perspective historique un peu plus longue, on remarque que le nombre d'immigrants admis a augmenté de façon plus substantielle depuis la fin des années 1990<sup>5</sup>. Le phénomène s'explique par une hausse importante du nombre de travailleurs qualifiés. Ils étaient près de trois fois moins en 1998 qu'au cours des récentes années. Ce sont les exercices de planification de l'immigration – encore pratiqués aujourd'hui par le MIDI pour déterminer la fourchette du seuil d'immigration– qui ont suscité l'accueil d'un plus grand nombre d'immigrants qualifiés.

La fiche synthèse sur l'immigration au Québec<sup>6</sup> tirée du site du MIDI présente le détail des catégories d'immigration. Depuis 2015, l'immigration économique représente entre 58 % et 61 % de l'ensemble de l'immigration. On note aussi une baisse de la part du nombre d'immigrants qui connaissent le français à leur arrivée au Québec. Cette information ne fait toutefois pas état de leur maîtrise du français après leur arrivée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des immigrants admis en 2017. Quelques faits saillants en ressortent :

<sup>4</sup> (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018) *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec – 4<sup>e</sup> trimestre et l'année 2017*.

<sup>5</sup> Voir le graphique présenté à l'annexe 2.

<sup>6</sup> Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*

- Les immigrants « rajeunissent » la population québécoise. En effet, 52,9 % des immigrants admis en 2017 avaient entre 25 et 44 ans alors que 26,2 % de la population du Québec se situait dans cette tranche d'âge.
- Plus des trois quarts des immigrants s'installent dans la région administrative de Montréal (85 % s'installent dans la RMR de Montréal).
- Près de 60 % des immigrants proviennent de l'immigration économique. Sur ce nombre, près de 82 % sont des travailleurs qualifiés et près de 15 % sont des gens d'affaires (travailleurs autonomes, entrepreneurs et investisseurs).

Portrait de l'immigration en 2017 au Québec	
Nombre d'immigrants admis	52 388
<i>Sexe</i>	
Hommes	49,7%
Femmes	50,3%
<i>Groupe d'âge</i>	
0-24 ans	33,0%
25-44 ans	52,9%
45 ans ou plus	14,1%
<i>Connaissance linguistique</i>	
Français seulement	37,9%
Français et anglais	4,1%
Anglais seulement	33,7%
Ni français ni anglais	24,3%
<i>Région de destination</i>	
Montréal	76,1%
Capitale-Nationale	5,4%
Montérégie	4,7%
Laval	4,2%
<i>Région de naissance</i>	
Afrique du Nord	12,6%
Moyen-Orient	10,9%
Asie orientale	10,9%
Europe occidentale et septentrionale	10,0%

Note : les informations sont basées uniquement sur les personnes dont les données sont disponibles.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

## Solde migratoire net

Le solde migratoire net est défini comme la somme de la migration internationale (ceux qui arrivent de l'étranger moins ceux qui quittent vers l'étranger (qu'ils soient immigrants ou natifs du Québec) et de la migration interprovinciale (ceux qui viennent des autres provinces moins ceux qui partent s'établir dans les autres provinces). Par exemple, en 2017, le solde migratoire net, qui s'établit à 37 140, est la résultante du solde migratoire international de 44 776 auquel on a soustrait le solde migratoire interprovincial de 7 636. (Voir tableau ci-bas).

Le solde migratoire international est généralement inférieur au nombre d'immigrants que le Québec accueille annuellement, mais il demeure positif. Entre 2005 et 2017, il a oscillé entre 36 831 et 50 015. Toutefois, bon an, mal an, le solde migratoire interprovincial demeure négatif. En d'autres mots, depuis 2005, le Québec a perdu annuellement entre 4 247 et 14 503 personnes au profit des autres provinces, notamment l'Ontario.

Il est important de préciser que ce ne sont pas nécessairement des immigrants qui quittent le Québec pour s'établir à l'étranger. Cela peut être des personnes nées au Québec qui choisissent d'aller vivre à l'étranger ou encore dans une autre province, ou inversement, des Canadiens d'une autre province venus s'installer temporairement au Québec. On ne peut donc utiliser ces données pour tirer des conclusions sur la rétention des immigrants, car elles ne permettent pas de suivre les personnes qui arrivent au Québec à travers le temps. Elles permettent surtout d'avoir une meilleure compréhension de l'attractivité du Québec comparativement aux autres provinces canadiennes<sup>7</sup>.

Solde migratoire, Québec													
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Migrations internationales	36 831	39 858	39 747	39 026	44 802	48 563	45 779	50 015	46 225	43 115	41 399	45 643	44 776
Migrations interprovinciales	-7 156	-11 828	-12 675	-9 707	-4 247	-4 348	-5 740	-8 975	-13 346	-14 503	-14 200	-12 061	-7 636
<b>Solde</b>	<b>29 675</b>	<b>28 030</b>	<b>27 072</b>	<b>29 319</b>	<b>40 555</b>	<b>44 215</b>	<b>40 039</b>	<b>41 040</b>	<b>32 879</b>	<b>28 612</b>	<b>27 199</b>	<b>33 582</b>	<b>37 140</b>
% de la population	0,39%	0,37%	0,35%	0,38%	0,52%	0,56%	0,50%	0,51%	0,40%	0,35%	0,33%	0,40%	0,44%

Source : Institut de la statistique du Québec

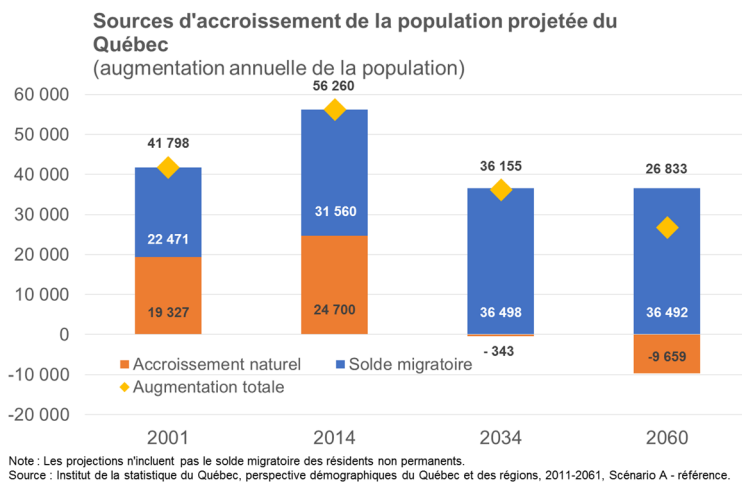
Notons que selon le Recensement 2016, le Québec représente, en termes de poids démographique, 23,1 % de la population canadienne et que son nombre d'immigrants compte pour 14,5 % de l'ensemble des immigrants du pays. C'est donc dire que le Québec est sous-représenté en termes d'immigration, comparativement à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Ces dernières représentent respectivement 38,4 % et 13,2 % de la population canadienne, mais comptent pour 51,1 % et 17,1 % des immigrants.

Sans l'apport de l'immigration, dès 2034, la population du Québec serait en décroissance selon les prévisions établies par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). C'est symptomatique à la fois du vieillissement accéléré de la population et de son faible taux de fécondité. Le graphique

<sup>7</sup> Les tableaux à l'annexe 1 permettent de comparer les soldes migratoires du Québec à ceux des autres provinces selon une autre base de données. Ce sont des données longitudinales sur l'immigration et les résultats diffèrent légèrement de ceux présentés par l'ISQ.



ci-dessous, qui provient des analyses de l'ISQ, montre la contribution de l'immigration à la croissance de la population du Québec en 2001 et en 2014 et fait des projections pour 2034 et 2060.



### Immigration temporaire et étudiants internationaux

Jusqu'à présent, notre analyse n'a porté que sur l'immigration permanente, mais il y a également l'immigration temporaire. Celle-ci concerne les immigrants qui détiennent des permis leur permettant de résider au Québec pour une durée déterminée. Trois types de programme sont disponibles : le Programme des travailleurs étrangers temporaires \*PTET), le Programme de mobilité internationale (PMI) et le Programme des étudiants internationaux (ÉI).

Voici les données disponibles au 31 décembre 2016 :

- 7 650 travailleurs détenaient un permis dans le cadre du PTET. Pour chaque demande de travailleur temporaire, une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) doit être effectuée pour s'assurer que son embauche n'a pas d'impact négatif sur le marché du travail canadien. L'obtention d'une EIMT positive, – qui mène donc à l'approbation de ce travailleur temporaire, – signifie que le processus a montré que l'employeur a tenté mais en vain de recruter un travailleur canadien pour le poste en question. Il est intéressant de noter que 81,9 % de ces travailleurs temporaires sont des hommes et que près 43,5 % (en 2016) sont des travailleurs agricoles saisonniers.
- 36 290 immigrants temporaires détenaient un permis dans le cadre du PMI. À la différence du PTET, les travailleurs temporaires issus de ce programme ne doivent pas se soumettre à une EIMT pour être admis au Canada. Plutôt que de contribuer à pourvoir un poste dans une entreprise en particulier, ce programme vise à doter le pays de travailleurs temporaires fournissant des « avantages concurrentiels pour les Canadiens ».

<sup>8</sup> (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2016) *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec, section 2, page 19* )

À cela s'ajoutent les étudiants internationaux :

- 55 235 immigrants temporaires détenaient un permis dans le cadre du programme ÉI. Les ÉI sont des résidents temporaires qui détiennent des permis d'études et qui peuvent, en même temps, être titulaires d'un autre permis. Il s'agit essentiellement d'étudiants universitaires provenant des quatre coins de la planète.

Notre analyse nous apprend aussi que le nombre d'immigrants temporaires titulaires d'un permis a augmenté depuis les dernières années, passant de 70 260 (2011) à 99 175 en 2016 (+ 41 %). La catégorie des Étudiants internationaux contribue majoritairement à cette hausse. En effet, leur nombre est passé de 34 320 étudiants en 2011 à 55 235 en 2016. C'est surtout l'accroissement de la population universitaire qui explique ce phénomène (60,7 % de la hausse), et ce, pour tous les pays répertoriés par le MIDI. L'autre contribution à cette augmentation vient du nombre de titulaires de permis issus du Programme de mobilité internationale qui s'est accru de 8 485 au cours de cette période.

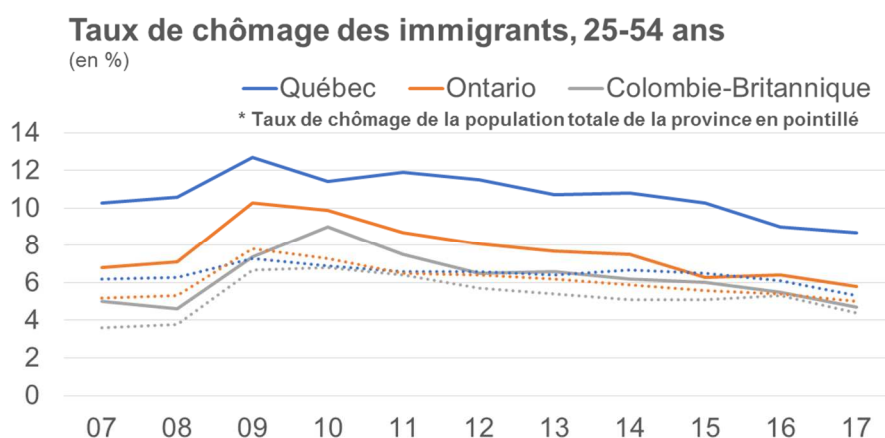
Source : (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018)

## INTÉGRATION DES IMMIGRANTS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

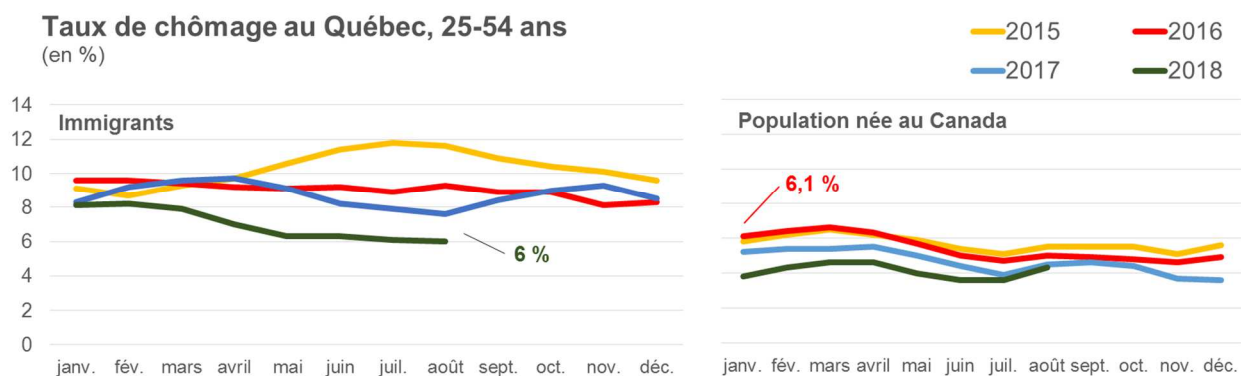
Cette section présente l'évolution du taux de chômage et du taux d'emploi des immigrants et des personnes nées au Canada dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées.

Il en ressort que l'actuel resserrement du marché du travail et les pénuries sectorielles que vit le Québec semblent avoir un impact positif sur l'intégration en emploi des immigrants. Tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous, au Québec, le taux de chômage des immigrants âgés de 25 à 54 ans diminue de manière continue depuis 2015 : alors qu'il oscillait entre 10 % et 13 % entre 2007 et 2015, le taux de chômage a atteint 8,7 % en 2017. Les données portant sur les huit premiers mois de 2018 indiquent que cette tendance s'accélère, et qu'elle est plus marquée que pour les huit premiers mois des trois années précédentes.

### Évolution du taux de chômage de 2007 à 2017



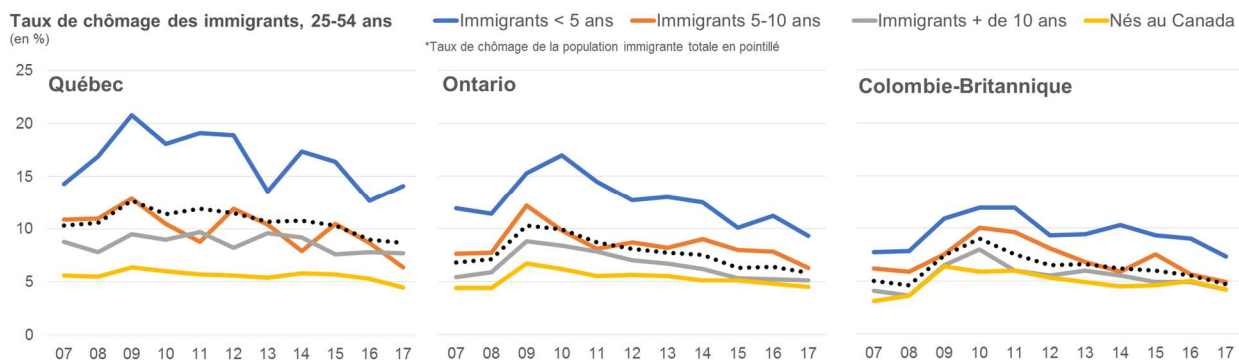
### Évolution du taux de chômage sur une base mensuelle de 2015 à 2017 et pour les huit premiers mois de 2018



Tel que l'indique le graphique ci-dessus, le taux de chômage des immigrants âgés de 25 à 54 ans au Québec a chuté de 2 points de pourcentage entre janvier 2018 et août 2018, passant de 8,1 % à 6 %. Cela représente une diminution de près deux points de pourcentage par rapport à la même période un an auparavant, et une amélioration de près de trois points de pourcentage comparativement à 2016. Il est également intéressant de noter que le taux de chômage actuel des immigrants de 25 à 54 ans (6 %) se situe au même niveau qu'atteignait celui de ceux nés au pays au début de l'année 2016.

Autre constat : l'écart entre le taux de chômage des personnes nées au pays et celui des immigrants arrivés depuis cinq à dix ans (les immigrants récents) s'est amoindri au Québec, réduisant du coup le retard que le Québec accusait à ce chapitre face à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Tel qu'illustré dans les graphiques ci-dessous, en 2017, le taux de chômage pour ce groupe atteignait 6,4 % au Québec, 6,3 % en Ontario, et 4,9 % en Colombie-Britannique. Toutefois, des écarts importants demeurent pour les immigrants âgés de 25 à 54 ans qui ont immigré depuis moins de cinq ans : leur taux de chômage continue de frôler les 14 % au Québec alors qu'il est de 9,3 % en Ontario et de 7,3 % en Colombie-Britannique.

### Évolution du taux de chômage de 2007 à 2017

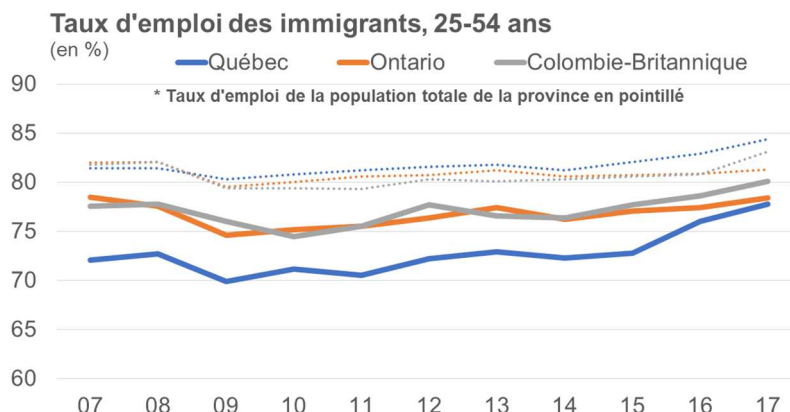


### Évolution du taux d'emploi

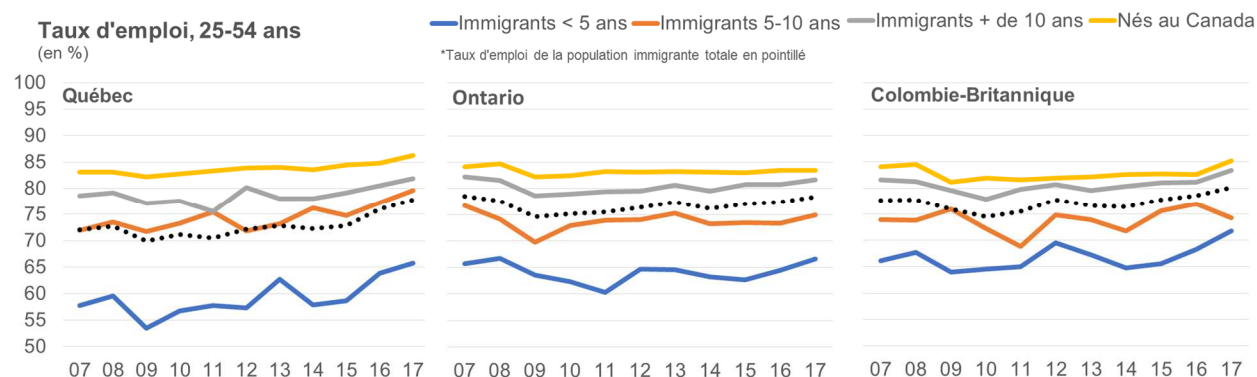
Le taux d'emploi s'avère également une donnée fort importante pour mieux comprendre l'apport des immigrants au marché du travail, c'est-à-dire la proportion des immigrants qui travaillent. Ainsi, au Québec, le taux d'emploi des immigrants de 25 à 54 ans est passé de 72,1 % à 77,8 % entre 2007 et 2017, rattrapant presque l'Ontario (78,4 % en 2017) et faisant chuter l'écart avec la Colombie-Britannique (80,1 % en 2017) de 5,5 à 2,3 points de pourcentage.

Des gains peuvent également être observés au Québec quant au taux d'emploi des très récents immigrants (arrivés depuis moins de cinq ans). Alors que leur taux d'emploi était de 57,8 % en 2007, il atteignait 65,8 % en 2017. Cette hausse de huit points de pourcentage se compare favorablement à celles réalisées au cours de la même période en Ontario (+ 0,9, maintenant à 66,6 %) et en Colombie-Britannique (+ 5,7, maintenant à 71,8 %).

## Évolution du taux d'emploi de 2007 à 2017



## Évolution du taux d'emploi de 2007 à 2017



## RÉTENTION DES IMMIGRANTS

Cette section présente l'évolution récente des taux de rétention des immigrants du Québec, en les comparant à ceux de l'Ontario. Ces résultats proviennent de l'analyse de la Base de données longitudinales sur l'immigration, produite par Statistique Canada, qui permet de suivre les cohortes d'immigrants à travers le temps<sup>9</sup>.

Précisons toutefois que le MIDI publie également un taux de présence des immigrants, calculé à partir des données sur les renouvellements de cartes d'assurance-maladie du Québec. Selon ces informations, 74,2 % des immigrants arrivés au Québec en 2005 y vivaient toujours en 2016<sup>10</sup>. Ce taux n'est pas calculé pour les autres provinces canadiennes. Il existe cependant certaines

<sup>9</sup> Note méthodologique : Ces données proviennent du tableau 43-10-0035-01 de Statistique Canada « Mobilité des immigrants déclarants ». La population cible de cette base de données inclut les personnes qui ont obtenu leur statut de résident permanent depuis 1980 et qui ont rempli au moins une déclaration de revenus depuis 1982. Cette mesure permet de comparer les taux de rétention du Québec avec ceux des autres provinces.

<sup>10</sup> Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*

limites à cette donnée parce qu'elle ne capte pas les décès et les non-renouvellements des cartes.

Selon la Base de données longitudinales sur l'immigration de Statistique Canada, 84,3 % des immigrants arrivés au Québec en 2010 y résidaient toujours en 2015. À titre comparatif, ce pourcentage s'élève à 90,7 % en Ontario. Selon le premier graphique à l'annexe 1 qui détaille les mouvements interprovinciaux des immigrants reçus en 2010<sup>11</sup>, parmi les 38 050 immigrants qui ont été admis au Québec en 2010 et qui habitaient toujours au Canada en 2015, 32 095 résidaient toujours au Québec (84,35 %), 3 320 avaient depuis déménagé en Ontario, 1 295 en Alberta, et un peu moins de 1 000 en Colombie-Britannique. Ce tableau nous apprend également que 1 805 immigrants admis dans d'autres provinces en 2010 ont depuis opté pour le Québec. Sur les 200 600 immigrants arrivés au Canada en 2010 qui ont déclaré au moins une fois des impôts au pays et qui l'habitaient toujours, 33 900 vivent au Québec.

En matière de rétention d'immigrants, le Québec arrive au 4<sup>e</sup> rang au Canada, après l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

	Taux de rétention sur cinq ans	Rang
Terre-Neuve et Labrador	53,3%	9
Île-du-Prince-Édouard	15,8%	11
Nouvelle-Écosse	65,3%	8
Nouveau-Brunswick	48,2%	10
Québec	84,3%	4
Ontario	90,7%	1
Manitoba	78,9%	5
Saskatchewan	78,3%	6
Alberta	90,3%	2
Colombie-Britannique	86,7%	3
Autre	76,5%	7

Source : Statistique Canada, tableau: 43-10-0035-01

Cette performance du Québec, qui retient actuellement cinq immigrants sur six après cinq ans, représente une amélioration par rapport à la situation qui prévalait il y a 15 ans. Ainsi, depuis environ une décennie, le taux de rétention après cinq ans oscille entre 84 % et 86 % au Québec, alors qu'il se situait autour de 75 % avant cette période. Notons aussi que la situation s'est stabilisée depuis 2007.

<sup>11</sup> Vous trouverez également en annexe ce même tableau pour les cohortes de 2000 (rétention en 2005) et de 2005 (rétention en 2010).

## Rétention 5 ans après l'arrivée au Canada

(année de constatation, en %)

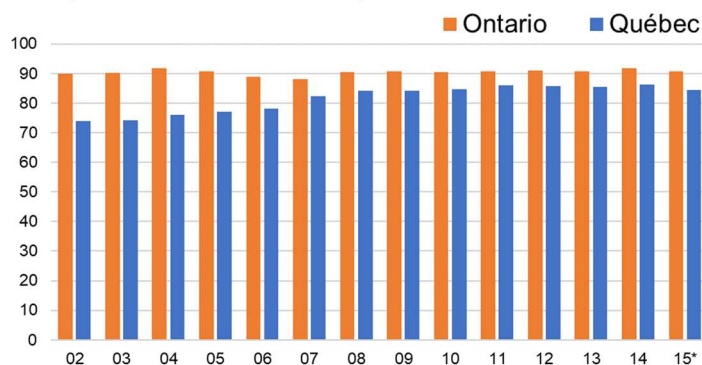


Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003); calculs de l'IDQ.  
\* Exemple 2015 = arrivés en 2010

En Ontario, le taux de rétention est toutefois plus stable, se situant entre 88 % et 91 % depuis les 15 dernières années. Ainsi, notre exercice révèle que l'écart de rétention entre le Québec et l'Ontario s'est amoindri de plus de moitié au cours de la période analysée, passant de 16 % il y a quinze ans à 6 % depuis 2007.

Si le Québec (84,3 %) avait obtenu un taux de rétention après cinq ans semblable à celui de l'Ontario (90,7 %), cela aurait représenté environ 2 500 immigrants de plus qui seraient restés au Québec en 2015.<sup>12</sup>

## Écart de rétention Ontario - Québec 5 ans après l'arrivée au Canada

(année de constatation, en points de pourcentage)

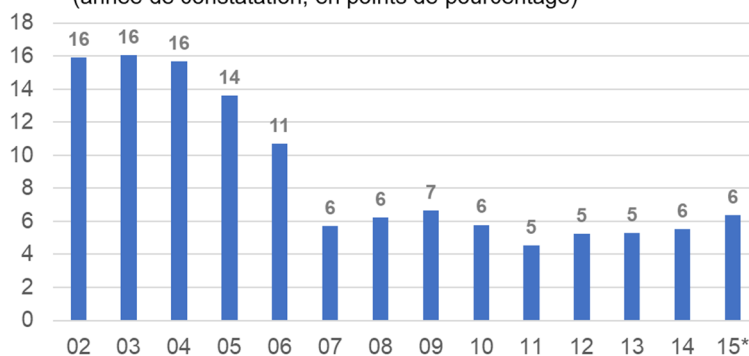


Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003); calculs de l'IDQ.  
\* Exemple 2015 = arrivés en 2010

<sup>12</sup> Calcul sur la rétention additionnelle avec les données de la cohorte arrivée en 2010 : Québec : 32 095 / 38 050 immigrants retenus = 84,35 %  
Ontario : 75 630 / 83 355 = 90,73 %  
Différence : 90,73 % - 84,35 % = 6,38 %  
Nombre d'immigrants retenus : 6,38 % \* 38 050 = 2 428 immigrants additionnels.

Les taux de rétention sur dix ans suivent des tendances similaires, soit une amélioration du taux de rétention au Québec entre la cohorte de 1997 et celle de 2002. À 81,8 % au Québec, ce taux est toutefois quelque peu inférieur au taux de rétention après cinq ans.

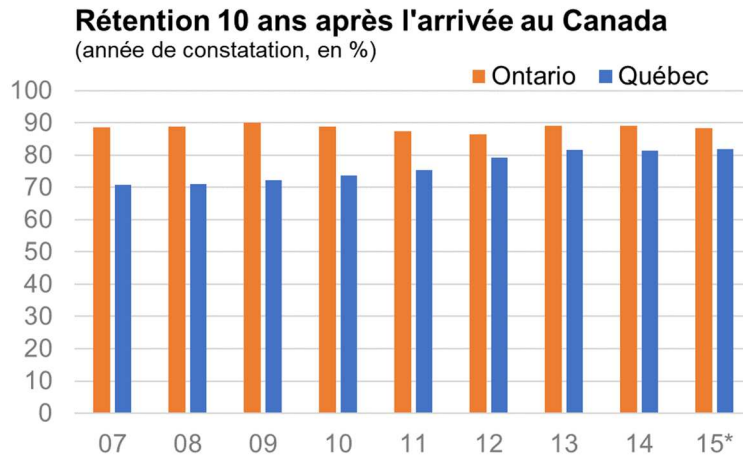


Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003); calculs de l'IDQ.  
\* Exemple 2015 = arrivés en 2005

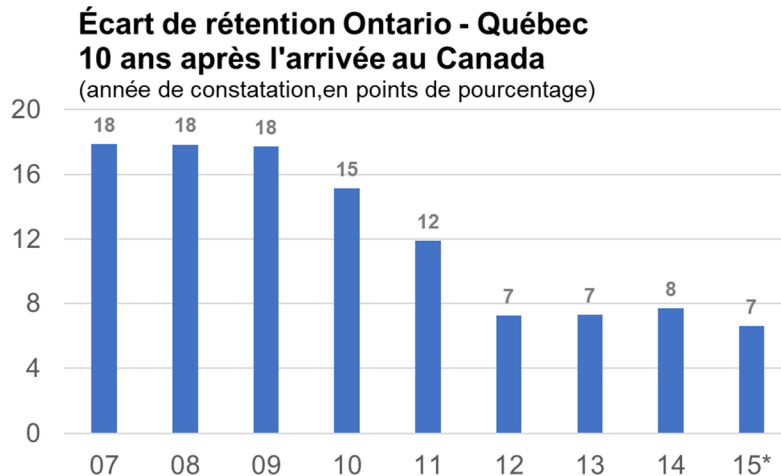


Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003); calculs de l'IDQ.  
\* Exemple 2015 = arrivés en 2005



## CONCLUSION

Cette note de recherche a permis de clarifier certaines données et de présenter un portrait à jour de l'immigration au Québec.

Elle a aussi mis en lumière les améliorations récentes du taux de chômage et du taux d'emploi des immigrants au Québec, ainsi que les défis qui persistent.

L'IdQ souhaite que ces informations puissent faciliter la compréhension des enjeux entourant l'admission, l'intégration et la rétention des immigrants.

## BIBLIOGRAPHIE

- Boudarbat, B., & Connolly, M. (2013). *Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012*. Montréal: CIRANO.
- Homsy, M., & Scarfone, S. (2016). *Plus diplômés, mais sans emploi. Comparer Montréal : le paradoxe de l'immigration montréalaise*. Montréal: Institut du Québec.
- Institut de la statistique du Québec. (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2016). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019 : Cahier de consultation*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2016). *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). *Plan stratégique 2016-2021*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec - 4e trimestre et l'année 2017*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *L'immigration temporaire au Québec 2011-2016*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *Plan d'immigration du Québec*. Québec: Gouvernement du Québec.

## ANNEXE 1 : RÉTENTION SUR CINQ ANS

### Cohorte de 2010 ; présence au Canada en 2015

Province d'admission : 2010	Province de résidence en 2015											
	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	Autre
	Nombre d'immigrants											
Canada	200 600	410	370	1 405	920	33 900	84 965	9 785	5 410	29 850	32 790	790
TNL	525	280	0	15	5	10	90	5	0	85	25	5
IPÉ	1 930	..	305	15	5	45	840	..	0	60	650	0
NÉ	1 630	0	5	1 065	15	30	285	15	5	125	70	15
NB	1 535	5	0	30	740	70	390	5	10	125	150	10
QC	38 050	20	5	50	45	32 095	3 320	75	85	1 295	970	90
ON	83 355	65	40	155	80	1 245	75 630	365	410	3 440	1 725	200
MB	11 475	0	..	0	0	65	815	9 055	110	875	545	5
SK	5 620	0	0	10	0	40	420	55	4 400	440	245	10
AB	24 255	20	0	25	15	110	1 045	65	200	21 895	810	70
CB	31 820	10	10	40	15	185	2 115	145	185	1 470	27 575	75
Autre	405	0	..	..	..	5	15	0	0	40	30	310

.. : indisponible pour une période de référence précise

Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003)

	Taux de rétention sur cinq ans		Rang
Terre-Neuve et Labrador	53,3%		9
Île-du-Prince-Édouard	15,8%		11
Nouvelle-Écosse	65,3%		8
Nouveau-Brunswick	48,2%		10
Québec	84,3%		4
Ontario	90,7%		1
Manitoba	78,9%		5
Saskatchewan	78,3%		6
Alberta	90,3%		2
Colombie-Britannique	86,7%		3
Autre	76,5%		7

Source : Statistique Canada, tableau: 43-10-0035-01

## Cohorte de 2005 ; présence au Canada en 2010

Province d'admission : 2005	Province de résidence en 2010											
	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	Autre
	Nombre d'immigrants											
Canada	183 140	235	105	1 010	550	27 700	93 780	4 675	1 695	21 120	31 700	570
TNL	340	130	..	10	5	20	80	0	..	50	40	0
IPÉ	215	..	70	5	0	10	50	0	..	20	50	0
NÉ	1 250	10	0	740	15	45	240	..	0	95	85	10
NB	760	0	..	10	405	55	130	5	0	80	60	0
QC	30 755	10	0	40	20	26 010	2 500	60	80	1 345	610	80
ON	96 940	60	15	135	65	1 180	87 590	310	440	4 690	2 235	215
MB	5 695	..	0	10	5	40	415	4 205	35	605	360	20
SK	1 465	..	..	5	..	10	180	10	955	190	110	0
AB	14 225	5	0	15	5	75	590	25	90	12 810	545	60
CB	31 390	15	10	40	20	250	2 000	60	85	1 215	27 595	95
Autre	120	0	..	..	..	0	0	0	0	20	10	80

.. : indisponible pour une période de référence précise

Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003)

Taux de rétention sur cinq ans			Rang
Terre-Neuve et Labrador	38,2%	10	
Île-du-Prince-Édouard	32,6%	11	
Nouvelle-Écosse	59,2%	8	
Nouveau-Brunswick	53,3%	9	
Québec	84,6%	4	
Ontario	90,4%	1	
Manitoba	73,8%	5	
Saskatchewan	65,2%	7	
Alberta	90,1%	2	
Colombie-Britannique	87,9%	3	
Autre	66,7%	6	

Source : Statistique Canada, tableau: 43-10-0035-01

## Cohorte de 2000 ; présence au Canada en 2005

Province d'admission : 2000	Province de résidence en 2005											
	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	Autre
	Nombre d'immigrants											
Canada	158 220	305	80	820	350	20 720	92 345	2 795	870	12 465	27 335	130
TNL	290	90	..	10	5	15	85	0	0	55	20	..
IPÉ	135	..	50	0	0	0	60	0	0	5	5	..
NÉ	1 000	0	0	510	0	65	290	0	10	55	50	0
NB	490	0	0	10	185	70	155	5	..	40	20	..
QC	22 330	25	0	30	25	17 210	3 110	45	5	355	1 520	5
ON	91 750	130	15	175	80	2 655	83 205	365	135	1 800	3 170	20
MB	3 310	0	0	5	0	85	530	2 205	15	290	170	..
SK	1 330	..	0	10	0	20	305	35	595	230	130	0
AB	10 545	20	0	15	10	165	1 080	40	45	8 520	640	15
CB	26 925	30	0	45	35	445	3 510	95	60	1 090	21 600	15
Autre	110	..	..	..	..	0	10	..	..	15	10	75

.. : indisponible pour une période de référence précise

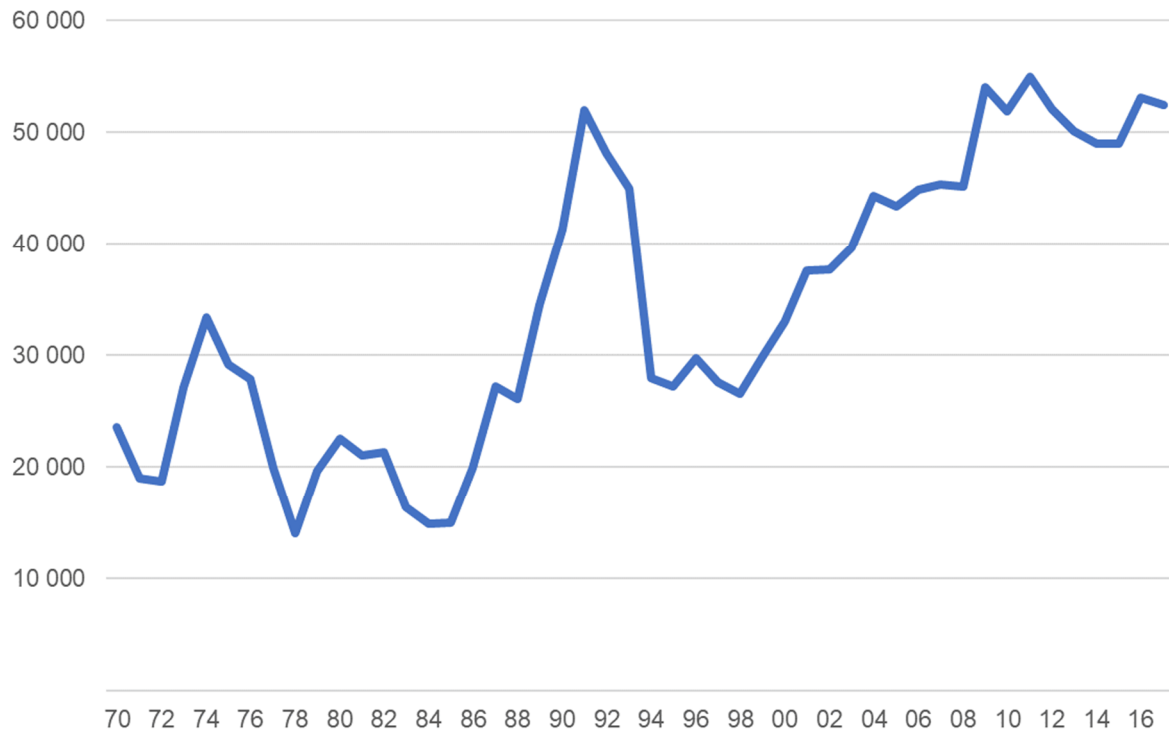
Tableau: 43-10-0035-01 (anciennement CANSIM 054-0003)

	Taux de rétention sur cinq ans	Rang
Terre-Neuve et Labrador	31,0%	11
Île-du-Prince-Édouard	37,0%	10
Nouvelle-Écosse	51,0%	7
Nouveau-Brunswick	37,8%	9
Québec	77,1%	4
Ontario	90,7%	1
Manitoba	66,6%	6
Saskatchewan	44,7%	8
Alberta	80,8%	2
Colombie-Britannique	80,2%	3
Autre	68,2%	5

Source : Statistique Canada, tableau: 43-10-0035-01

## ANNEXE 2 : NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC

1970-2017



Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

## ANNEXE 3 : QUELQUES PISTES D'ACTION

En décembre 2016, l'Institut du Québec publiait son rapport intitulé *Plus diplômés que nous, mais sans emploi : Comparer Montréal, le paradoxe de l'immigration montréalaise*. Les constats de cette étude, bien qu'appliqués à Montréal, sont pertinents pour l'ensemble du Québec.

Voici les principales recommandations de ce rapport :

- Favoriser l'accueil d'immigrants ayant des diplômes décernés par des institutions plus valorisées sur le marché du travail montréalais, dont la réputation et les standards de qualité sont semblables à ceux des établissements canadiens. Les diplômes de toutes les institutions universitaires ne sont pas équivalents, car leur qualité n'est pas homogène. Le pointage accordé aux immigrants devrait être rajusté en fonction de la provenance de leur diplôme. D'après une étude<sup>13</sup> effectuée en 2013, les immigrants dont le diplôme ne provient pas d'Amérique du Nord et d'Europe ont un taux de chômage plus élevé au Québec qu'en Ontario ou en Colombie-Britannique.
- Améliorer l'adéquation entre les compétences des immigrants et la demande des employeurs : 1) en accueillant d'abord les immigrants qui ont signé une entente préalable avec un employeur établi au Québec et en favorisant la rétention de ceux qui ont un permis de travail temporaire, 2) en priorisant les immigrants dont la formation et l'expérience répondent aux besoins de main-d'œuvre actuels et anticipés au cours des cinq à dix prochaines années.
- Améliorer la reconnaissance des compétences pour les métiers et professions régis par des ordres professionnels; offrir aux immigrants, en collaboration avec les établissements postsecondaires, des formations d'appoint de courte durée dans un délai de moins d'un an après réception de la demande; accompagner les immigrants dans ce processus; et leur décerner des attestations reconnaissant leurs compétences. Les ordres professionnels doivent s'assurer que les exigences imposées sont réalisables dans des délais raisonnables, notamment en rendant plus souple et accessible l'offre de cours et de stages.
- Faire passer de 4 000 à 10 000 le nombre d'étudiants étrangers qui restent à Montréal chaque année, notamment en déployant une campagne de sensibilisation massive visant à mieux faire connaître le Programme de l'expérience québécoise ainsi que les ressources et les programmes disponibles en matière d'accès à l'emploi. MI a débuté un projet en ce sens qui se prolongera jusqu'en 2019. Les étudiants étrangers sont des candidats potentiellement intéressants pour plusieurs raisons : ils ont obtenu leur diplôme au Québec, ils connaissent la réalité montréalaise et les rigueurs de l'hiver, et ils ont déjà bâti un réseau de contacts dans la communauté. Pour être compétitive par rapport aux villes américaines, Montréal devrait fidéliser davantage ses étudiants internationaux et afficher un taux de transition vers le statut de résident permanent d'environ 50 %.

---

<sup>13</sup> (Boudarbat & Connolly, 2013)

- Interdire l'exigence d'une expérience de travail canadienne à moins qu'il y ait des raisons particulières de le faire, à l'instar de l'Ontario, conformément à l'avis de la Commission des droits de la personne de l'Ontario.
- Miser sur la première expérience de travail en augmentant la part des programmes d'aide en emploi des immigrants destinés aux entreprises afin de subventionner des stages pour les immigrants et un accompagnement en matière de gestion de la diversité. Cette proposition s'inspire du succès obtenu par le programme Interconnexion offert par la CCMM, qui vise à offrir des stages en entreprise aux immigrants et à leur permettre de développer leurs premiers contacts professionnels. Le stage représente pour eux non seulement une première expérience de travail, mais aussi une occasion de se mettre à niveau pour mieux répondre aux besoins des employeurs.
- Étendre les programmes d'intégration en emploi actuellement destinés aux immigrants pour les rendre également accessibles aux immigrants temporaires.